

VENTE DE FONDS DE COMMERCE
CESSION DE PARTS SOCIALES
LOCAUX COMMERCIAUX OU PROFESSIONNELS
CESSION DE PAS DE PORTE
DROIT AU BAIL
PROCEDURES COLLECTIVES
TERRAINS

TRANSACTION

Barème cumulatif par tranche de prix de vente

Prix de vente	Honoraires à la charge du vendeur
Jusqu'à 50.000 €	5000 € HT
De 50 001 € à 100 000 €	9% HT
De 100 001 € à 200 000 €	8 % HT
De 200 001 € à 300 000 €	7 % HT
De 300 001 € à 500 000 €	6 % HT
De 500 001 € à 800 000 €	5 % HT
Au-delà de 800 001 €	4 % HT

LOCATION

Honoraires d'intermédiation

A la charge du bailleur	A la charge du locataire
12,5 % HT du loyer annuel hors taxes et hors charges	12,5 % HT du loyer annuel hors taxes et hors charges

Forfait rédaction des baux

A la charge du bailleur	A la charge du locataire
500 € HT	500 € HT

ESTIMATION

500 € HT*

* Remboursement du forfait si transaction du bien estimé réalisée par notre Agence.

Pour l'ensemble des tarifs stipulés en Hors Taxes, la TVA en vigueur est appliquée en sus.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat

La délivrance d'une note est obligatoire